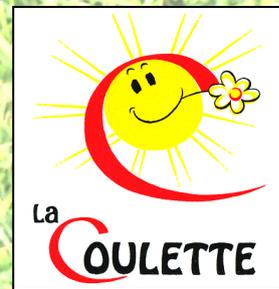


SUBSTRAT GAZON



Le SUBSTRAT GAZON de la Coulette est composé de 35% de compost HUMAFORM, de 20% de terre et de 45% de sable pauvre en calcaire. Ce mélange est spécialement étudié pour permettre un développement optimal du gazon et une stabilité à long terme de la pelouse.

Ce SUBSTRAT GAZON a une structure stable et bien drainante, ce qui permet d'éviter les problèmes d'eau stagnante et d'asphyxie des plantes en cas de fortes précipitations.

Grâce à l'équilibre microbiologique apporté par le compost, ce SUBSTRAT GAZON assure une bonne santé des plantes.



Utilisation du SUBSTRAT GAZON

- ***Pour la mise en place d'une nouvelle pelouse:*** répartir de manière homogène une couche d'environ 10 cm de SUBSTRAT GAZON. Une fois le substrat mis en place, semer et rouler le gazon. Arroser régulièrement. Il vaut mieux arroser moins souvent, mais de manière plus importante, afin que toute la couche de substrat soit bien humidifiée. Cela permet un développement des racines dans tout le sol, et pas seulement en surface.
- ***Pour la réparation de gazon existant:*** répartir le SUBSTRAT GAZON sur la partie du gazon endommagée, semer et rouler. Arroser régulièrement.

Fertilisation azotée du SUBSTRAT GAZON

Grace à sa teneur en compost, le SUBSTRAT GAZON contient tous les éléments fertilisants dont les plantes ont besoin. Une fertilisation n'est ainsi pas nécessaire sauf pour l'azote. En effet, la plus grande majorité de l'azote présent dans le substrat n'est pas disponible pour les plantes, mais fixée par la matière organique.

La poudre et les raclures de cornes sont des produits très appropriés pour la fertilisation du SUBSTRAT GAZON. Alors que la poudre de corne a une action rapide, les raclures sont décomposées plus lentement dans le sol et ont ainsi une action à plus long terme.

Au moment de la mise en place du gazon, un apport d'environ 2 à 3 kg de raclures de corne pour 100 m² permet d'assurer l'alimentation en azote des plantes pendant la saison. L'ajout de 20 à 30 grammes de poudre de corne par m² de gazon permet d'activer son début de croissance. Une fumure d'entretien de 10 à 20 grammes de poudre de corne par m² et par année, au printemps, est à conseiller. Un tel apport est également à réaliser si le gazon jaunit et a de la peine à pousser.

Pour permettre aux microorganismes de mettre l'azote contenu dans le substrat à la disposition des plantes, il est nécessaire de bien être attentif à ce que le sol soit assez humide, sans toutefois être noyé.

Pour toute question ou pour commander ce produit :

Compostière La Coulette, Famille Favre, Route de la Céréce 5, CH-1092 Belmont-sur- Lausanne VD
Tél. +41 21 784 27 45, Fax +41 21 784 27 02, info@coulette.ch, www.coulette.ch